



DOSSIER DE PRESSE

BAISSE DU PRIX DE L'EAU POTABLE A PARIS et mesures associées en faveur des plus démunis

22 mars 2011

Un an après le retour en gestion publique, la régie municipale « Eau de Paris » restitue aux usagers les gains nés de cette réforme

Lors de la reprise en gestion publique du service de l'eau, au 1er janvier 2010, la collectivité parisienne a décidé de mettre un terme à la flambée continue de la facture d'eau observée pendant les vingt-cinq années de délégation au secteur privé : le prix de l'eau potable a en effet augmenté de 260% au cours de cette période. Afin d'offrir aux Parisiens une eau potable de la meilleure qualité au meilleur coût, la première mesure prise a donc été de stabiliser son prix en euros courants jusqu'en 2014, ce qui correspond en réalité à une baisse relative égale à l'inflation. Ce prix se situe aujourd'hui à un niveau inférieur à la moyenne nationale et très en deçà de la moyenne régionale.

Le choix du retour en régie était à la fois une décision politique - l'eau, bien essentiel, doit être géré par la puissance publique - et une décision de bonne gestion. Il permet aujourd'hui de réaliser d'importantes économies tout en maintenant une efficacité de service, un niveau d'investissement et une exigence forte en matière de qualité sanitaire.

Les gains annuels générés par le passage en gestion publique sont estimés à 35 millions d'euros. Ils proviennent essentiellement de la récupération des bénéfices liée à l'absence de rémunération des actionnaires en régie et d'une exploitation du service optimisée avec, à qualité égale, des coûts d'entretien du réseau, de facturation et de la relation clientèle nettement moindres que ceux pratiqués précédemment. Le reste des gains s'explique par une fiscalité plus avantageuse pour les établissements publics que les sociétés de droit commercial.

Le maire de Paris a souhaité que les usagers de l'eau puissent bénéficier de cette gestion rigoureuse directement et rapidement par l'effet d'une baisse de prix de l'eau potable de 8%. Elle permettra au service public de l'eau de restituer aux usagers parisiens 76 millions d'euros d'ici à la fin 2015. De plus, cette baisse pour tous les usagers s'accompagne d'un ensemble de mesures sociales ciblées pour les plus démunis.

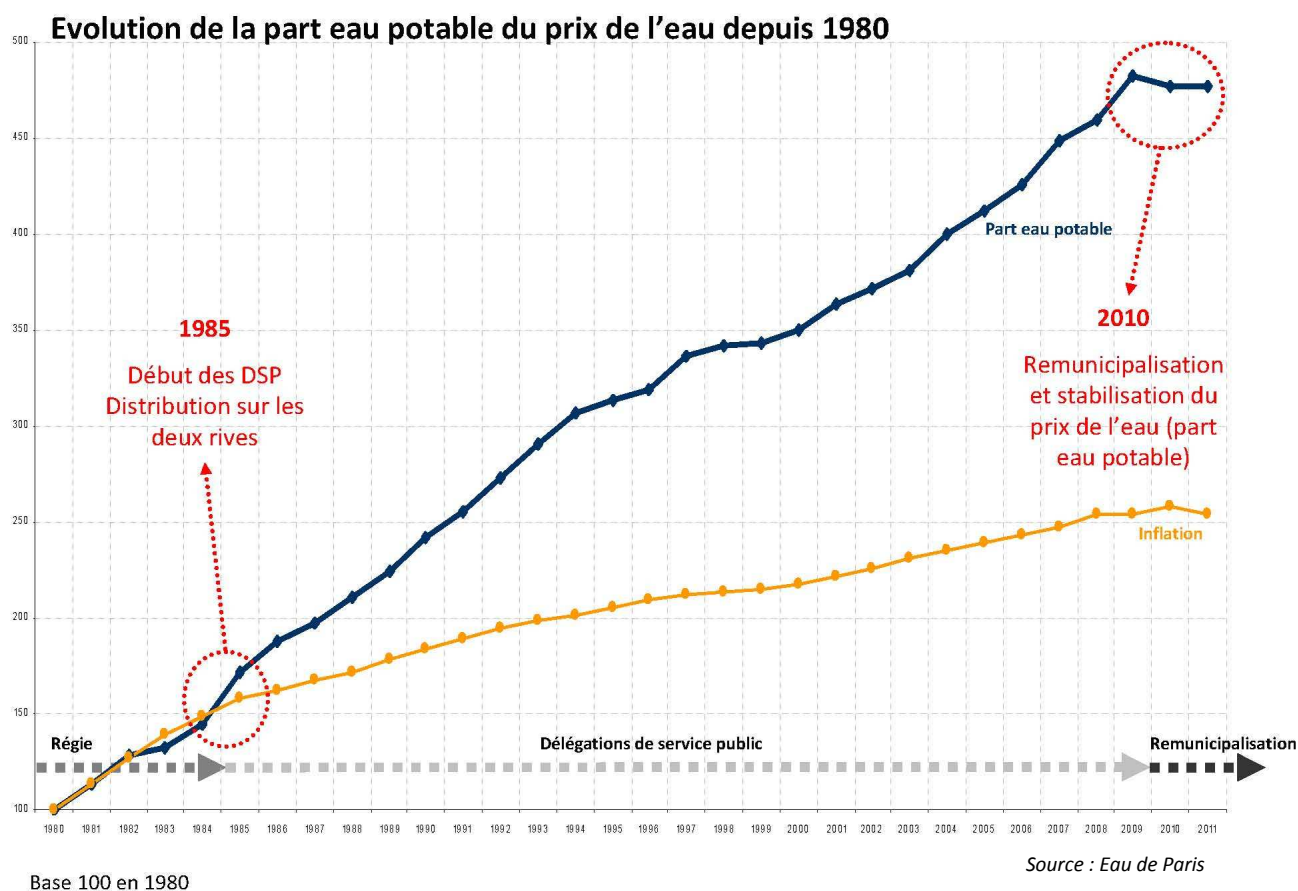
UNE BAISSÉ DE 8% DU PRIX DE L'EAU POTABLE POUR TOUS LES USAGERS PARISIENS

Cette baisse du prix de l'eau potable illustre l'ambition de la collectivité parisienne d'offrir la meilleure eau au meilleur coût à ses usagers. Par cette baisse, le prix passera de 1,0464€ à 0,9627€ à compter du 1^{er} juillet 2011, confortant Paris comme l'une des villes où le prix de l'eau est l'un des moins chers de France (cf tableau page 4).

Non seulement le prix de l'eau potable à Paris a cessé d'augmenter mais à compter du 1^{er} juillet 2011 il va baisser pour la première fois depuis plus de 25 ans. Le retour en gestion publique aura ainsi permis de stopper dans un premier temps et aujourd'hui d'inverser une tendance à la hausse continue.

Cette baisse de 8% aujourd'hui correspond en réalité, si on la conjugue à la stabilisation du prix engagée dès 2010 - sans indexation sur l'inflation -, à une baisse du tarif de l'eau de 11% par rapport à 2009. Par cette baisse de 8% la nouvelle régie publique restitue à ses usagers 76 M€ sur la période 2011-2015.

S'il semble légitime que l'utilisateur de l'eau bénéficie des excédents d'exploitation d'un service qu'il finance à travers sa facture, le niveau de baisse a néanmoins été fixé de façon à ne pas fragiliser, dans un contexte de diminution continue des consommations d'eau, l'équilibre financier d'Eau de Paris. Une attention scrupuleuse a ainsi été portée à la consolidation du service, afin que celui-ci dispose des moyens nécessaires pour sécuriser son schéma d'alimentation en eau, mener une gestion patrimoniale exemplaire de son réseau, et poursuivre l'élaboration d'un modèle d'entreprise avancé au plan social et environnemental.



LA CAPITALE COMPAREE AUX AUTRES VILLES FRANÇAISES

Tarifs 2010 de l'eau potable dans les grandes villes françaises

Tarifs pour une consommation de 120 m ³ (année 2010)	Prix de l'eau potable hors abonnement en €HT/m ³
Paris	1,04*
Syndicat des eaux d'Ile de France – SEDIF (avec abonnement)	1,73
Bordeaux	1,03
Lyon	1,08
Nice (2008)	1,02
Strasbourg	1,15
Lille (2009)	1,11
Rennes (2009)	1,21
Marseille	1,75
Montpellier	1,09
Nantes	0,86
Grenoble	0,77
Clermont Ferrand	0,925

Le prix de l'eau potable à Paris est inférieur à la moyenne nationale et se situe à ce jour, avant la baisse qui sera effective au 1^{er} juillet prochain, à 1,0464€ HT/m³.

Une baisse qui s'inscrit dans un contexte particulier de diminution des consommations et de pression à la hausse sur le prix de l'eau

La consommation d'eau à Paris a baissé au rythme de 1,4% par an en moyenne, soit une diminution totale de 25% du volume d'eau potable consommé au cours des vingt dernières années. Cette baisse s'explique principalement par une tertiarisation de l'économie dans la capitale - les industries grosses consommatrices d'eau s'installent en dehors de Paris - et une politique de réduction des fuites chez les gros consommateurs.

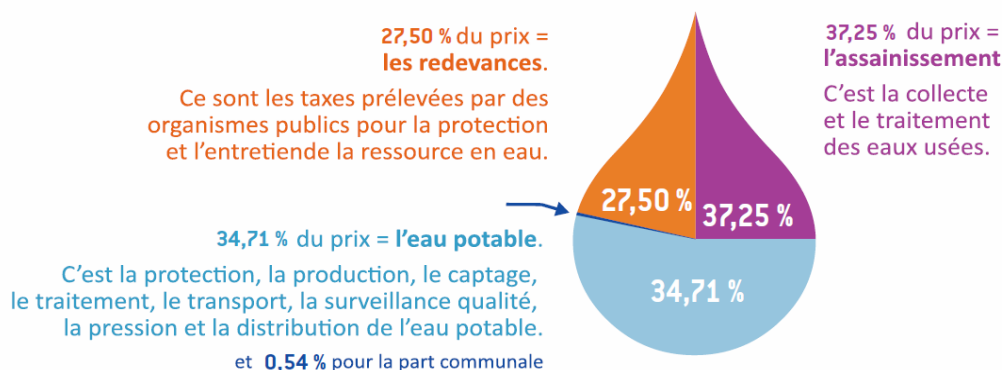
Chaque année, la baisse de la consommation d'eau des usagers se traduit par une baisse de recettes de 4 M€ pour Eau de Paris, alors que dans le même temps les charges d'exploitation augmentent. En effet, le coût de la potabilisation de l'eau continue d'augmenter avec la mise en application de normes européennes de plus en plus strictes, tandis que l'entretien et le renouvellement des 1800 kilomètres de conduites souterraines servant à la distribution de l'eau à Paris doivent être maintenus quel que soit le niveau des consommations d'eau, afin que le rendement de ce réseau reste excellent.

La baisse du prix de l'eau potable à Paris, dans ce contexte global de diminution des recettes liées aux ventes d'eau et d'augmentation des charges du service, n'en prend que plus de signification.

Le prix de l'eau potable par rapport au prix global de l'eau à Paris

L'eau du robinet est l'un des rares produits dont le prix englobe l'ensemble de son cycle de vie, c'est-à-dire non seulement la protection de la ressource en eau, la production de l'eau, le contrôle permanent de sa qualité, son transport et sa distribution à domicile, mais également la reprise à domicile des eaux usées, leur transport et leur dépollution via l'assainissement.

A Paris, la part « eau potable » du prix de l'eau diminue : elle représente 34,71% du prix global de l'eau contre 36,6% avant la baisse.



En comparaison avec d'autres biens de consommation courants, le prix de l'eau n'est pas élevé. L'eau ne représente en effet que 1 % de la consommation moyenne des ménages, avec des écarts importants en fonction des revenus. En comparaison, le budget électricité est nettement supérieur (3,8%). La facture d'eau en 2011 s'élèvera en moyenne à Paris à 300 euros par foyer et par an.

UN EFFORT DE SOLIDARITE ACCRU EN FAVEUR DE L'ACCES A L'EAU DES PARISIENS DEFAVORISES

Un principe

La collectivité parisienne a souhaité que les gains générés par la réforme soient également employés à la mise en place **d'actions sociales visant à réduire les dépenses d'eau des plus démunis.**

Les dépenses liées à l'eau correspondent en moyenne à 1% du revenu brut d'une famille. Mais l'effort financier n'est pas le même selon le niveau de vie des ménages, et pour les usagers les plus démunis la facture d'eau parisienne peut représenter plus de 3% de leur budget.

Paris entend tout mettre en œuvre pour rendre effectif le droit à l'eau dans la capitale. C'est dans cet esprit que la Ville et l'opérateur public ont souhaité renforcer les actions initiées depuis le retour en régie et engager de nouvelles pistes pour réduire la part que les foyers les plus pauvres consacrent à leurs charges d'eau.

Renforcer la prise en charge des impayés d'eau via le Fonds Solidarité pour le Logement

Le Fonds de Solidarité pour le Logement, créé par la loi du 31 mai 1990, a pour objectif principal d'accorder des aides directes destinées à faciliter l'accès et le maintien des ménages les plus défavorisés dans un logement. Ce fonds a permis d'aider en 2010 plus de 5 400 bénéficiaires à travers un soutien aux impayés de loyers, charges incluses. L'aide moyenne par foyer pour les dépenses d'eau est évaluée à 70 € par an.

Lors du passage en régie, Eau de Paris a décidé, conformément au contrat d'objectifs qui lie la régie à la Ville de Paris, d'abonder ce fond à hauteur de 250 000€.

Aujourd'hui Eau de Paris décide de doubler sa contribution en 2011, soit 500 000€, afin de mieux répondre aux besoins croissants du FSL.

La Ville de Paris s'engage également à faire évoluer le FSL afin de faciliter la prise en charge des impayés d'eau des abonnés individuels. Aujourd'hui, le FSL ne peut attribuer des aides qu'aux ménages endettés qui ne sont pas abonnés directement au service public de l'eau. Cette nouvelle composante du FSL permettra donc d'aider les ménages en difficulté ayant saisi la possibilité, offerte par la loi SRU, d'individualiser leur contrat de fourniture d'eau.

Améliorer le dispositif d'aide préventive à travers une allocation de solidarité à l'eau

Sans attendre que le gouvernement se mobilise sur ce dossier, la Ville a instauré, lors du retour en régie du service public de l'eau, une aide préventive à l'eau adossée aux aides au logement versées par la municipalité. Cette allocation de solidarité pour l'eau constitue une première en France.

En 2010 plus de 41 000 foyers ont ainsi été aidés à hauteur de 80 € en moyenne, soit l'équivalent du quart de leur facture d'eau.

Réduire les dépenses d'eau des ménages à travers la diffusion de kits d'économiseurs d'eau : le partenariat avec Paris Habitat - OPH

Eau de Paris engage un partenariat avec Paris Habitat visant à développer la mise en place de kits d'économiseurs d'eau dans les logements sociaux du premier bailleur de la capitale. 15 000 kits d'économiseurs d'eau vont ainsi être distribués et installés chez les locataires pour leur permettre de réduire leur consommation.

Cette initiative est à la fois sociale et écologique puisque les premiers retours d'expérience permettent d'envisager une baisse moyenne des consommations d'eau de l'ordre de 15 % et un gain sur la facture - eau plus énergie – d'environ **100 euros annuels pour chaque ménage concerné, ce qui représente une économie substantielle pour les populations concernées.**

Comme la plupart des autres bailleurs sociaux, Paris Habitat a systématisé depuis quelques années l'installation d'équipements économiseurs d'eau lors d'opérations de réhabilitation ou en cas de rotation d'occupants dans un logement. Environ 4000 logements supplémentaires sont ainsi équipés chaque année, ce qui porte à ce jour à environ 15 000 le nombre d'appartements dotés pour un parc total de 120 000 logements, soit 12,5% du total. **La participation d'Eau de Paris permet de multiplier par deux, à brève échéance, le nombre de logements équipés du parc de Paris Habitat.**

Ce partenariat avec Paris Habitat s'inscrit dans le travail mené par la collectivité parisienne avec ses bailleurs en vue d'établir une **charte pour une gestion équilibrée et solidaire de l'eau**. Il s'agit pour la municipalité, appuyée de l'expertise d'Eau de Paris, d'offrir aux bailleurs l'opportunité de développer un corpus de bonnes pratiques et de permettre ainsi une réduction des consommations d'eau dans les immeubles gérés par ces derniers. Cette charte devrait être finalisée d'ici l'été.

Quelques chiffres qui génèrent de grandes factures :

- Un robinet qui goûte de 35 m³ par an = 101 €
- Un filet d'eau qui coule de 140 m³ par an = 404 €
- Une chasse d'eau qui fuit de 220 m³ par an = 634 €

Faciliter l'accès à l'eau dans la Ville

Le patrimoine fontainier de Paris compte 1142 points d'eau potable permanents permettant l'accès dans la rue à une eau gratuite et de qualité pour tous, et notamment pour les plus démunis. La Ville est également équipée de 351 sanisettes et 18 bains-douches municipaux accessibles à tous gratuitement.

Au-delà de la création de nouveaux points d'eau potable dans les sanisettes - 70 emplacements supplémentaires sont prévus dans les années à venir -, des actions plus ciblées ont été mises en œuvre par Eau de Paris en lien avec la Ville de Paris, comme la distribution des cartes de localisation des points d'eau dans la capitale aux associations travaillant avec les sans-abri.

Par ailleurs une distribution de 10 000 gourdes est prévue au printemps 2011 dans les restaurants solidaires gérés par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et auprès des maraudes de l'Unité d'assistance aux sans-abri.

Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde

Depuis cinq ans, la Ville de Paris s'engage activement à l'international pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays pauvres. Aujourd'hui, près d'un milliard de personnes n'a pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards manquent d'installations sanitaires de base.

A travers le dispositif Oudin-Santini, la Ville de Paris se mobilise pour apporter des solutions concrètes permettant de rendre effectif le droit à l'eau pour tous. Elle mène ainsi trois types d'interventions : les coopérations décentralisées, partenariats de villes à villes qui permettent de définir des plans locaux d'approvisionnement en eau ou d'assainissement, les projets d'ONG de solidarité internationale et les aides d'urgences au profit d'ONG humanitaires en cas de catastrophes naturelles.

La Ville a ainsi soutenu quarante projets dans vingt pays, pour un montant de 2,8 millions d'euros, au profit de près d'un million de bénéficiaires, contribuant ainsi à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour l'eau et l'assainissement

LES CHIFFRES-CLES D'EAU DE PARIS

- 3 millions de consommateurs
- 93 000 abonnés
- 198 millions de m³ d'eau potable distribués aux Parisiens en 2010
- Des capacités de production théorique : près d'1 million m³ /jour (Avre : 100 000, Vanne 135 000, Loing : 150 000, Joinville et Orly : 300 000 respectivement)
- 545 000 m³ d'eau potable consommés en moyenne par jour à Paris (730 000 m³ en pointe haute, 400 000 m³ en pointe basse) soit environ 120 à 130 litres par jour par personne pour les besoins individuels
- 167 000 m³ d'eau non potable utilisés quotidiennement en moyenne (arrosage des parcs et jardins, nettoyage des rues)
- 95,15 % de rendement sur le réseau public d'eau potable
- 102 points de captages dans les régions de Provins, de Sens, de Fontainebleau et de Dreux (soit 50 % de la consommation de l'eau de la capitale)
- 2 fleuves (La Seine et la Marne) dans lesquels sont prélevés la moitié de l'eau traitée pour alimenter la capitale
- 470 kilomètres d'aqueduc et 2 000 kilomètres de canalisations d'eau potable dans Paris
- 3 aqueducs principaux : la Vanne, le Loing et l'Avre
- 4 unités de traitement des eaux souterraines : Longueville (77 - eaux de la Voulzie), Sorques (77 - eaux du Loing et du Lunain), Saint-Cloud (92 - eaux de l'Avre) et l'Haÿ-les-Roses (94 - eaux de la Vanne)
- 2 usines de traitement des eaux de surface : Orly (94) sur la Seine et Joinville (94) sur la Marne
- 5 réservoirs principaux : l'Haÿ-les-Roses (94), Les Lilas (93), Saint-Cloud (92), Ménilmontant (75) et Montsouris (75)
- 10 contrôles en moyenne pour une goutte d'eau depuis le point de captage jusqu'au robinet du consommateur
- 861 salariés au 1er janvier 2011
- Un patrimoine parisien de l'eau confié à Eau de Paris estimé à plus de 5 milliards d'euros
- 1142 points publics d'eau potable sur Paris dont 3 fontaines à l'Albien, 95 fontaines Wallace et 1 fontaine Péillante.
- La présence de Eau de Paris sur une centaine de manifestations parisiennes chaque année (Paris plages, Nuit blanche, journées du patrimoine, festival de l'Oh, techno parade, Solidays...)
- 60 000 carafes Eau de Paris designées par Pierre Charpin diffusées depuis mars 2005
- L'eau du robinet est jusqu'à 1000 fois plus écologique que l'eau en bouteille
- Plus de 75 000 visiteurs au Pavillon de l'eau depuis son ouverture en 2007 dont 4 000 enfants reçus chaque année dans le cadre des classes d'eau et des visites guidées d'expositions